

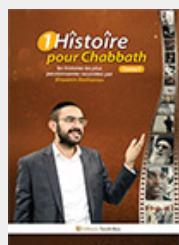


Traité Betsa

Michna 1 - Chapitre 5

משילין פירות דרך ארובה ביום טוב, אבל לא בשבת; ומכסים את הפירות בכלים מפני הדלף, וכן כדי יין וכדי שמן. ונוטנין כל תחת הדלף בשבת.

On peut faire tomber des fruits [du toit] pas une lucarne un Yom Tov, mais pas le Shabbat. On peut recouvrir des fruits avec des objets pour les protéger de l'eau [tombant du toit] ; il en est de même pour des cruches de vin ou d'huile. On peut placer un récipient sous une gouttière le Shabbat.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions